

Caractérisation des plans d'eau (zones)ⁱ

La caractérisation d'un plan d'eau s'attarde aux aspects environnementaux (vents, courants, climat général, l'éloignement des zones habitées...) qu'on y retrouve de façon générale et qui ont un impact sur le niveau plus ou moins élevé de connaissances techniques nécessaires pour y naviguer de façon agréable et sécuritaire.

Cette caractérisation constitue un indice général et peut comporter évidemment des nuances au sein d'un même plan d'eau. Ces nuances dépendent de l'amplitude des critères représentatifs d'une zone à un endroit particulier. Pour les mêmes raisons, le contexte saisonnier québécois fait en sorte que la caractérisation d'un plan d'eau, souvent établie en fonction de la saison estivale, sera différente de celle qui prévaut durant les autres saisons.

Zone 1

Plan d'eau intérieur où la température de l'eau ne compromet pas la sécurité (plus de 15°C). Navigation en eaux protégées: très peu ou pas de courants marins. Le fetch étant limité, les vents causent rarement problème. La proximité de la civilisation facilite le ravitaillement, les communications, les arrêts d'urgence et les secours.

Plan d'eau nécessitant peu d'habiletés particulières, les accostages demeurent très faciles.

Ex.: Les lacs, les cours d'eau méridionaux et le fleuve Saint-Laurent en amont du pont de Québec.



Zone 2

Navigation en eaux protégées avec exposition minimale à modérée aux vents et aux courants (1 à 4 nœuds). Présence de marée. La température de l'eau n'incite pas à la baignade (8 à 15°C). Les moyens de télécommunications autres que la radio VHF (ex.: téléphone cellulaire) sont moins fiables mais l'assistance en cas d'urgence est facilement accessible. La côte est relativement habitée.

Plan d'eau requérant les manœuvres de pagaie de base.

Accostages plus ou moins faciles.

Ex.: Le fleuve Saint-Laurent entre Québec et l'axe La Malbaie-Matane, les grands lacs et grands réservoirs, la Baie-des-Chaleurs.



Zone 3

Plan d'eau de grande surface. Fetch important pouvant générer des vents forts, une houle importante et des zones de surf rendant parfois l'accostage difficile. Présence de courants marins (plus de 4 nœuds) complexifiés par l'action des marées. L'eau y est très froide (moins de 8°C) en permanence et pose un problème à la survie en cas de dessalage. L'assistance en cas d'urgence peut prendre un certain temps même si les télécommunications par radio VHF ne posent pas de problème. La région côtière est peu habitée.

Plan d'eau requérant une bonne maîtrise des techniques de pagaies, de récupération et de navigation.

Ex.: L'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à Natashquan, lac Mistassini.



Zone 4

Mer turbulente avec des courants très forts. Zone propice à des vents très puissants générant une houle importante et du surf, rendant les accostages difficiles. La température de l'eau (5° à -2°C) devient un risque majeur aggravé par la présence possible de glace. Seules les télécommunications par satellite sont fiables. Les secours extérieurs sont presque inexistantes. La région côtière est très accidentées et inhabitées.

Plan d'eau requérant une très bonne maîtrise de son embarcation, des techniques de navigation tout en ayant un haut niveau d'autonomie. Les manoeuvres de récupération doivent être très bien rodées, l'esquimautage devient souvent la seule alternative viable!

Ex.: Le Golfe Saint-Laurent avec la basse Côte-Nord, la Baie James, la Baie d'Hudson et en haut du 51° Nord.



Critères de caractérisation des plans d'eau navigables

(complément d'information)

- Conditions de navigation
 - vents, fetch
 - courant
 - marées
 - l'allure et éloignement des côtes
- Température des eaux ($\pm 8^{\circ}\text{C}$ est un seuil critique)
- Proximité des ressources de sauvetage et de recherche
- Possibilités et fiabilité des moyens de télécommunication
- L'éloignement global des ressources (ref. au 51° Nord)
- Saison de la sortie et période d'ensoleillement.

Classification des itinéraires

La classification des itinéraires prend en considération les choix du kayakiste en ce qui a trait au parcours envisagé sur un plan d'eau particulier. Elle prend en compte la période de navigation journalière, les distances parcourues, le nombre de haltes possibles, la disponibilité des commodités usuelles, etc... Ces facteurs ont un impact sur l'engagement et l'endurance nécessaires pour cet itinéraire.

F Facile

Période de navigation quotidienne inférieure à trois heures et/ou une distance inférieure à 6 milles marins (< 6 M). Nombreux endroits protégés pour se reposer et pour accoster (facile). Les commodités usuelles sont faciles d'accès.

M Modéré

Période de navigation quotidienne de trois à cinq heures et/ou une distance de six à dix milles marins (6 à 10 M). Quelques endroits protégés pour se reposer et pour accoster.

E Exigeant

Période de navigation quotidienne de cinq à six heures et/ou une distance de 10 à 15 milles

marins (10 à 15 M). Abris et endroits pour accoster peu fréquents. Possibilité de traversées importantes.

TE Très exigeant

Période de navigation quotidienne de plus de six heures et/ou une distance supérieure à 15 milles marins (> 15 M). Peu avoir très peu ou pas d'endroits abrités et un nombre très limité de points d'accostage. Éloignement marqué des côtes.

ⁱ (Grilles d'analyse des parcours mises en place à la FQCK)